ULB-
COOPÉRATION
L'ONG de l'Université libre de Bruxelles

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de depôt
Bruxelles X / P302398

RDC, Réserve de biosphère de Luki

VERS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES AU KONGO-CENTRAL

RDC, Jardin Botanique Mellifère de Luki

N°26

DÉCEMBRE 2022

Éditeur responsable : ULB-Coopération asbl | Av. F.D. Roosevelt 50, CP266 | 1050 Bruxelles
Tél. : 02 650 6100 | www.ulb-cooperation.org

SOMMAIRE

p.4
Gérer les territoires de manière intégrée et durable
p.6
Agroécologie et système alimentaire durable
p.8
Agir dans et autour des aires protégées
p.10
Une approche d'ONG universitaire
p.11
Engagement communautaire
p.13
L'approche filière, support solide du développement économique

Coordination
Graziella Barry, Gilles Depret, Julie Simon

Ont collaboré à ce numéro
Florian Delespesse, Jeancy Diyazola, Laurent Kikeba, Ernest Muanda, Costa Ndekani, Zoé Vandermeeren, Alain Wodon

Graphisme
mpointproduction.be

Impression
drifosett.be

ÉDITO

Message aux parlementaires de la commission « spéciale » décolonisation.

Depuis le milieu des années nonantes, l'Est de la République démocratique du Congo est en proie aux violences récurrentes organisées par différents groupes armés, très souvent soutenus par des puissances extérieures intéressées par les richesses énormes de la région. Il y a quelques semaines, les rebelles du M23 ont repris une fois de plus les armes. Après de durs combats contre les forces armées congolaises qui ont remis des milliers de femmes, d'enfants et d'hommes sur les routes, ils se sont rapprochés à moins de 15 km de Goma. Cette fois-ci, la population de la ville semble décidée à ne pas se laisser faire. Des jeunes non entraînés sont mobilisés. Un bain de sang se prépare-t-il ?

Je reviens de la République démocratique du Congo, Goma et Kinshasa. Toutes les Congolaises, tous les Congolais que j'ai rencontrés s'inquiètent fort de la situation et ils ne comprennent pas que la communauté internationale qui se démène en Ukraine ne puisse pas arrêter ces quelques milliers d'hommes armés et mettre au pas leurs différents « alliés » voisins.

Ils ne comprennent pas que nous mettions tant d'énergie à analyser le passé. Pour eux, seuls comptent le présent et leur avenir. Ils préfèreraient de loin que nous les aidions à construire un futur meilleur pour leurs enfants en nous penchant sur leurs problèmes d'aujourd'hui : le pillage systématique des richesses de leur pays par les multinationales et, plus urgent encore, la mise à feu et à sang de l'Est du pays par les multiples bandes armées qui y sévissent. Les jeunes de moins de trente ans n'y ont jamais connu la paix. La violence, la peur, le couvre-feu mais aussi les mutilations, la famine, les viols ou la mort sont leur quotidien. Plus de vingt ans que cela dure et que nous laissons faire ! Que fera la commission « spéciale » Kivu qui se réunira en 2082 ? Exprimera-t-elle des regrets ou présentera-t-elle des excuses aux descendants des survivants de ces régions abandonnées depuis trop longtemps ? SVP, agissons maintenant pour régler les problèmes d'aujourd'hui !

J'ai hésité à partager avec vous ce coup de mauvaise humeur. Mais ayant dû écourter précipitamment ma mission à Goma pour respecter les directives sécuritaires de l'ambassade de Belgique, ce mot est le moindre des gestes que je pouvais faire en signe de solidarité avec nos collègues que j'ai laissés sur place. Nous avons, bien sûr, pris toutes les mesures sécuritaires possibles mais ils n'en restent pas moins exposés aujourd'hui, demain et malheureusement probablement encore après-demain, à une situation très difficile.

Tout le Congo n'est heureusement pas en proie à cette violence. Dans ce numéro, nous partageons avec vous une partie plus paisible du pays où nous développons nos activités de soutien aux systèmes agroécologiques durables. Vous découvrirez comment les activités développées par nos équipes et partenaires entre 2017 et 2021, au niveau de la Réserve de Biosphère de Luki, ont permis de construire, tester et ajuster de nouvelles approches que nous étendons depuis le début de cette année vers un nouveau site, le Parc Marin des Mangroves…

Bonne lecture.

Alain Wodon

POUR POURSUIVRE NOS PROJETS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, VOS DONS SONT ESSENTIELS !

Construction de centres de santé, formation des personnels soignants, lutte contre la malnutrition, apiculture et agriculture familiale intégrées, approvisionnement en eau potable, figurent parmi les résultats dont nous sommes fiers et auxquels vous pouvez contribuer !

PLUSIEURS POSSIBILITÉS VOUS SONT OUVERTES :

- Le formulaire d'ordre permanent ci-dessous
- Le bulletin de versement ci-dessous
- Le QR code

Faites ici un don en ligne

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chacun de vos dons se voit **multiplié par au moins 3**, grâce au système de cofinancement de la coopération belge au développement. De plus, si le total de vos dons atteint 40 € sur l'année, vous bénéficiez automatiquement d'une **réduction fiscale de 45 %**. Un don de 100 € ne vous coûtera que 55 € !
Agissez avant le 31 décembre !

DON UNIQUE OU ORDRE PERMANENT

Virement et/ou formulaire à compléter, signer et déposer dans votre organisme bancaire ou à effectuer via votre PC banking.
En optant pour l'ordre permanent, je soutiens de façon régulière, les projets de développement durable d'ULB-Coopération en Afrique Centrale et de l'Ouest.

Le + pour vous ? Le montant que vous désirez, la fréquence que vous déterminez, un prélèvement automatique dont vous ne vous souciez plus, modifiable à tout moment. Et une attestation fiscale systématiquement reçue chaque année dès que le montant total de vos dons est ≥ 40 €.

Le + pour nous ? Continuer nos actions pour soutenir les populations et offrir un apport stable et régulier à nos projets.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° : ..... Bte : ..... Code postal : .....

Localité : .....

Email : .....

Désire effectuer un don à ULB-Coopération, compte BE25 7320 4180 0482, d'un montant mensuel récurrent de :
☐ 40 € ☐ 10 € ☐ 5 € ☐ autre montant mensuel € .....

Avec la communication « Don ».

Je peux, à tout moment, modifier ou annuler mon ordre par simple avis à ma banque.
Le : ..... /..... /..... Signature :

Handtekening(en)
Signature(s)

OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT
ORDRE DE VIREMENT
02

Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur

Bedrag / Montant EUR , CENT

Rekening opdrachtgever (IBAN)
Compte donneur d'ordre (IBAN)

Naam en adres opdrachtgever
Nom et adresse donneur d'ordre

Rekening begunstigde (IBAN)
Compte bénéficiaire (IBAN)
BE25 7320 4180 0482

BIC begunstigde
BIC bénéficiaire
GREGBEBB

Naam en adres begunstigde
Nom et adresse bénéficiaire
ULB - COOPERATION ASBL
AV. FR. ROOSEVELT 50
BE 1050 BRUXELLES

Mededeling
Communication
DON

RDC

GÉRER LES TERRITOIRES DE MANIÈRE INTÉGRÉE ET DURABLE

LES EXPÉRIENCES DU KONGO-CENTRAL

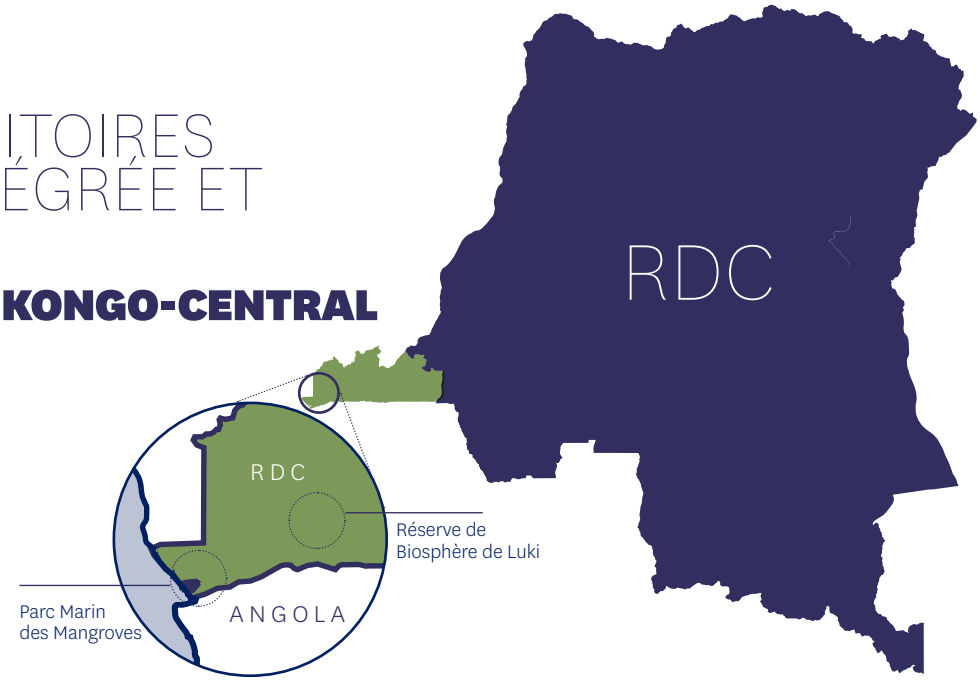

En République démocratique du Congo comme dans de nombreux pays du monde, la relation des êtres humains avec leur environnement pose de multiples questions. Si le dérèglement climatique et la question des énergies sont au centre de l'attention en Europe, d'autres facettes de cette thématique sont vécues par la population congolaise.

Il en est ainsi de l'indispensable équilibre à trouver entre la préservation des aires protégées et la satisfaction des besoins fondamentaux des communautés qui vivent aux alentours : comment assurer les missions de conservation de la biosphère tout en garantissant l'accès à la nourriture, au bois, et à des sources de potentiels revenus, dans des zones rurales où les opportunités économiques sont extrêmement limitées ? Comment réguler ces activités, potentiellement ravageuses pour les ressources naturelles ?

Nos projets « systèmes alimentaires durables (SAD) » en RDC travaillent spécifiquement cette thématique, notamment dans et autour de 2 aires protégées : la **Réserve de Biosphère de Luki** (RBL) et le **Parc Marin des Mangroves** (PMM). En effet, après quelques années d'activités d'ULB-Coopération autour de la RBL, la zone d'intervention s'est élargie avec l'ouverture d'un nouveau bureau et de nouvelles collaborations autour du Parc Marin des Mangroves.

Si les deux écosystèmes sont très différents, une forêt tropicale primaire d'un côté et une mangrove de l'autre, ils font néanmoins face à des défis sociaux et économiques similaires : les objectifs de conservation de ces aires protégées sont mis à mal par une **pression importante sur les ressources naturelles**. Les communautés vivant dans ou en bordure des aires protégées sont nombreuses, ont des besoins considérables à satisfaire, et exploitent donc les ressources (bois, fruits, plantes, animaux…) aux dépens des objectifs de conservation. Nos partenaires, l'Institut Congolais de Conservation de la Nature (ICCN) et l'Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomiques (INERA), agissent au quotidien pour sensibiliser, tempérer, recadrer ces pratiques. Une de ces exploitations non contrôlées est la déforestation en vue de **produire du charbon de bois** (appelé *makala*), énergie indispensable au quotidien de l'écrasante majorité des ménages pour cuire les aliments, mais qui **met en danger les ressources de bois**. Les coupes d'arbres s'effectuent aujourd'hui à une grande échelle, la demande de makala est tellement importante que la filière est utilisée non plus pour des besoins personnels, mais pour la revente et, ainsi, **la création de revenus**.

Pour diminuer la pression sur les ressources naturelles tout en développant des alternatives viables avec les communautés, ULB-Coopération et ses partenaires ont mis en place une **approche systémique de gestion intégrée des territoires** qui se déploie en trois volets : le développement de filières agricoles, la conservation et restauration de l'environnement, ainsi que la gestion inclusive des savoirs.

DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES AGRICOLES

Pour soutenir la création d'activités génératrices de revenus, nous accompagnons le développement de filières intégrées. Elles sont dites « intégrées » parce que notre **travail d'accompagnement** va de la production jusqu'au développement du secteur privé, en passant par la transformation et le soutien à la commercialisation.

Les filières les plus prometteuses sont actuellement la **filière apicole** et celle des **cultures maraîchères**, qui permettent de **générer des revenus** conséquents pour les ménages, tout en se fondant sur des **pratiques agroécologiques**. Nous avons développé des outils et des approches pour chacune de ces filières, afin de les soutenir durablement :

- Pour améliorer le taux d'adoption des pratiques agroécologiques, nous utilisons l'outil de **champs-écoles paysans** (CEP), développé par la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), qui a fait ses preuves depuis de nombreuses an-

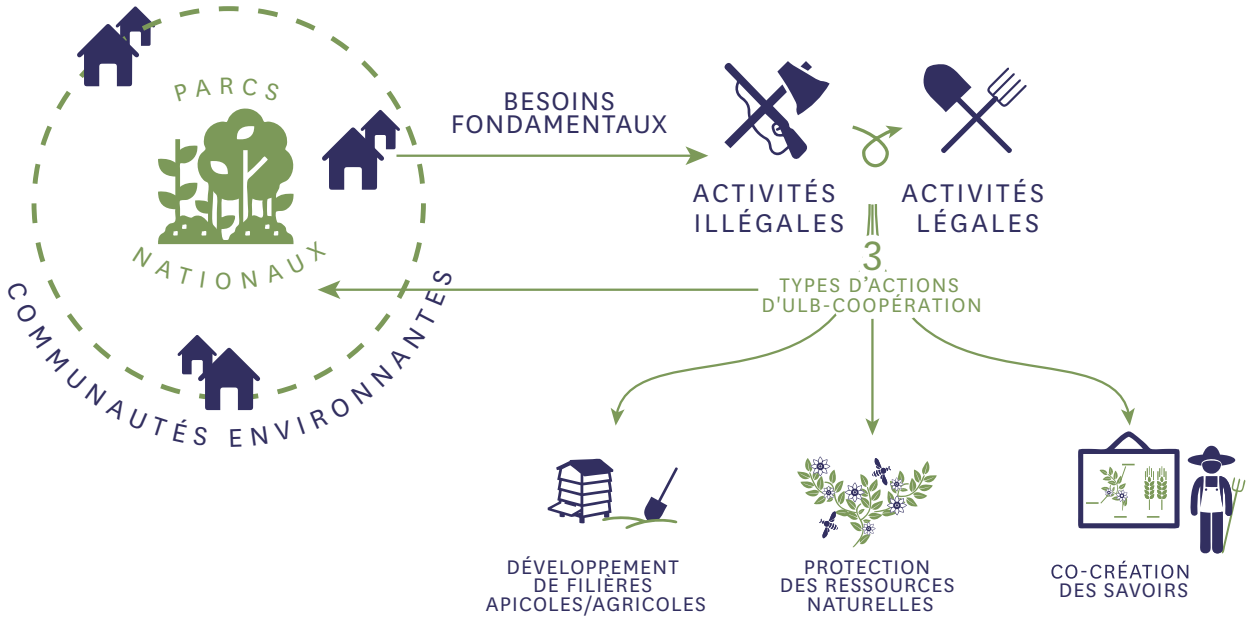

nées. Un CEP est un espace collectif qui permet l'expérimentation agricole, pour que les paysan·nes puissent tester des nouvelles pratiques agroécologiques, et trouver eux·elles-mêmes les réponses aux problèmes qui surviennent dans leurs champs.

- Pour soutenir efficacement la filière apicole, nous avons développé une **approche globale et innovante** en interne (voir page 13).
- Pour garantir des **relations commerciales équitables** entre les différents acteurs de la filière, les liens sont renforcés grâce aux approches **d'agriculture contractuelle** et de **business modèles inclusifs** (voir page 13).
- Finalement, des **concours d'innovation** et des **projets pilotes** sont programmés en vue d'impliquer spécifiquement les femmes et les jeunes dans nos programmes !

ENVIRONNEMENT

Outre le développement de l'agroécologie comme pratique agricole respectueuse de l'environnement, l'axe environnemental de notre approche intégrée se concentre principalement sur la conservation et la restauration de la biodiversité et des ressources naturelles des zones d'intervention.

Dans le Parc Marin des Mangroves, nous menons des activités de **sensibilisation** des communautés locales, de **reboisement de palétuviers** tout en accompagnant les partenaires dans les **systèmes d'information géographique**. Ces derniers permettent de cartographier les zones du parc à reboiser, et par la suite d'en faire le suivi plus facilement grâce aux GPS. Les possibilités de renforcer la dynamique en développant le marché volontaire de **compensation carbone** sont actuellement investiguées.

Dans les agroécosystèmes, les interventions se situent à deux niveaux. D'une part du côté des **pratiques agroécologiques** qui permettent de diversifier l'écosystème tout en améliorant la qualité des sols, d'autre part, grâce à **l'agroforesterie communautaire** pratiquée principalement dans la filière apicole. Pour ce deuxième aspect, le partenariat avec l'INERA a permis la création du **Jardin Botanique Mellifère de Luki**. Celui-ci vise à améliorer les connaissances scientifiques sur la flore mellifère endémique, et il permet aussi d'approvisionner les **pépinières** locales (dites «décentralisées») en plants et semences. Ce sont alors les communautés qui reboisent elles-mêmes leurs terres avec les essences adaptées à leurs besoins !

GESTION INCLUSIVE DES SAVOIRS

Le troisième axe de notre approche s'articule autour des savoirs : réaliser diagnostics, études et recherches intègre systématiquement nos projets.

Questionner nos outils, nos approches et susciter le **dialogue entre des savoirs** différents nous est tout aussi essentiel. Un **comité scientifique** impliquant les acteurs·trices de terrain ainsi que des institutions de recherche nationale, régionale et internationale, a été mis en place pour accompagner nos actions : il coordonne et veille à la qualité des recherches, et s'assure de l'intérêt des thématiques, soit pour répondre au souci **d'amélioration des conditions de vies des communautés locales**, soit pour répondre aux préoccupations des **gestionnaires des aires protégées**.

PARTENAIRES Centre congolais pour la Protection de la Nature (CCPN), Collectif des Apiculteurs du Mayombe (COAPMA), École Régionale Postuniversitaire d'Aménagement et de Gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT), Institut Congolais de Conservation de la Nature (ICCN), Parc Marin des Mangroves, Parc National des Virunga, Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomiques (INERA), Mannalola

BAILLEURS Coopération belge, Ville de Bruxelles

BUDGET 2022 - 2026 1.948.961 €

RDC, Mise en bouteille de jus de gingembre

AGROÉCOLOGIE ET SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE
CLÉS DE COMPRÉHENSION

Apparu dans les années 30 d'abord comme une discipline scientifique, le terme agroécologie sera ensuite compris en Europe comme un ensemble de pratiques agricoles, se construisant de pair avec les mouvements sociaux majeurs en Amérique du Sud et Centrale.

L'agroécologie est donc un concept polysémique. Elle se réfère parfois aux seuls systèmes productifs (les **pratiques agroécologiques**), parfois aux **systèmes alimentaires agroécologiques**, mais certains la conçoivent plutôt comme **l'étude des rapports entre la production alimentaire et la société**. Elle devient là un sujet sociologique.

L'agroécologie n'est donc ni un créneau réservé aux petits exploitant·es, ni un label obtenu au vu de certaines pratiques, contrairement à l'agriculture biologique par exemple. C'est, fondamentalement, une logique universelle qui consiste à repenser les systèmes agricoles de manière à **maximiser la biodiversité et à stimuler les interactions entre différentes plantes et espèces**. Il s'agit d'une stratégie holistique qui vise à assurer la fertilité des sols sur le long terme et à garantir la durabilité des « agroécosystèmes » et des moyens d'existence des agriculteurs et agricultrices qui en dépendent.

Cette logique se traduit concrètement en différents principes qui guident la transition vers des systèmes alimentaires plus sains et plus durables. Ces principes s'appliquent à la fois au niveau des agroécosystèmes, mais aussi au niveau des territoires, des chaines de valeurs, des consommateurs·trices et des espaces de gouvernance, c'est-à-dire à l'ensemble des **systèmes alimentaires** (« de la ferme à la fourchette »).

La notion de système alimentaire, c'est simplement la manière dont les femmes et les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer leur nourriture. Elle a l'avantage de représenter les relations entre les activités, les flux (physiques, économiques, informationnels), les institutions et les connaissances qui contribuent, ensemble, à nourrir une population. Pour être fonctionnel, ceci suppose le développement d'une offre alimentaire suffisante, sûre, nutritive et diversifiée, tout comme la garantie d'un accès permanent à cette nourriture, dépendant aussi des préférences alimentaires et des habitudes culturelles.

Les systèmes alimentaires durables visent ainsi à répondre aux **quatre piliers de la sécurité alimentaire** : la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité. Considérée dans une perspective du développement durable, la sécurisation alimentaire nécessite des modes de production et de distribution permettant le renouvellement des ressources naturelles et la rémunération des producteurs·trices agricoles.

AGROÉCOLOGIE ET SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES AU KONGO-CENTRAL

Pour permettre aux communautés de produire, consommer et vendre une nourriture saine, nos projets promeuvent les **pratiques agroécologiques de production**. Il s'agit, par exemple, d'encourager les producteur·trices à utiliser les fertilisants biologiques et les moyens de lutte non chimiques pour résoudre les questions des maladies et ravageurs des cultures.

Si on veut inciter les jeunes à quitter les pratiques rentables mais néfastes de la production de charbon de bois, une voie est de proposer des formations pratiques sur l'agroécologie pour les cultures maraîchères. D'autres voies que nous poursuivons sont celles des **champs-écoles paysans** et des **ruchers concentrés** (voir page 5 et 14). Ces deux approches renforcent les producteur·trices pour qu'iels disposent des connaissances théoriques et pratiques pour résoudre eux·elles-mêmes les problèmes rencontrés dans l'agriculture ou l'apiculture. Elles se fondent sur l'apprentissage par l'action, et par les essais-erreurs. Elles offrent l'avantage majeur que les personnes construisent les solutions les plus adaptées à leur contexte (et par là, les plus durables), plutôt que de recourir à des solutions « clé sur porte » venant de l'extérieur.

Toutes les voies explorées peuvent être pertinentes, mobilisées à différents moments, certaines s'avèreront plus ou moins adaptées selon les habitudes ou encore les possibilités locales. Pour apprécier ces différentes approches et l'adoption de pratiques agroécologiques, nous utilisons l'outil TAPE (*Tool for Agroecology Performance Evaluation*) de la FAO, qui évalue l'impact de l'agroécologie sur 10 critères :

LES
10 critères du TAPE

Tool for Agroecology Performance Evaluation FAO

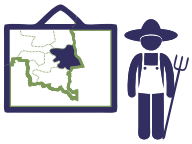

LA SÉCURISATION FONCIÈRE

LA PRODUCTIVITÉ

LE REVENU

LA VALEUR AJOUTÉE

L'EXPOSITION AUX PESTICIDES

LA DIVERSITÉ NUTRITIONNELLE DE LA NOURRITURE

L'ÉMANCIPATION DES FEMMES

LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI POUR LES JEUNES

LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE

LA SANTÉ DU SOL

Cet outil est indispensable, puisqu'une intervention spécifique peut avoir un impact très positif sur certains facteurs, mais moins sur d'autres. Le défi est évidemment de mettre en place des actions qui maximisent les impacts positifs !

Si nos projets sont suivis et évalués, plusieurs outils permettent de baliser nos actions dès l'amont, afin d'en réduire les éventuels effets négatifs. Assez innovant, le **diagnostic agraire** (voir page10) que nous effectuons systématiquement permet, par exemple, d'identifier les productions agricoles et les filières les plus adaptées pour chaque village. Sur cette base, nous définissons alors les actions pertinentes, les mettons en œuvre (sensibilisation, champs-écoles paysans, ruchers concentrés...) puis les évaluons pour réajustement. Notre processus est donc toujours itératif, et vise l'amélioration continue, sur base des connaissances croisées des parties prenantes. C'est cette approche qui va désormais guider les nouvelles actions au Parc Marin des Mangroves !

1ère photo
RDC, Fongiculture champs-écoles paysans

2e-3e photo
RDC, champs-écoles paysans , Mbanza

Photo à gauche : RDC, Parc Marin des Mangroves

Photo à droite : Plantation de paletuviers

AGIR DANS ET AUTOUR DES AIRES PROTÉGÉES
POURQUOI ET COMMENT ?

Les aires protégées en République démocratique du Congo sont parmi les plus riches et les plus diversifiées de la planète. De nombreuses espèces animales et plantes s'y retrouvent dans une biodiversité d'une extrême richesse et dans des paysages impressionnants. Les 9 Parcs Nationaux et 63 domaines de chasse gérés par notre partenaire l'ICCN représentent plus de 10 % du territoire national ! À cela, il faut ajouter les 2 Réserves de Biosphère classées auprès de l'UNESCO, dont celle de Luki avec laquelle nous travaillons. Ces aires protégées font face à des défis importants, tant à cause d'enjeux globaux comme le dérèglement climatique, ou d'enjeux locaux liés aux populations importantes habitant en périphérie de ces zones.

POURQUOI ?

Si les gestionnaires des aires protégées se concentrent sur les objectifs de conservation de l'environnement dans les limites de leurs parcs nationaux, le besoin d'impliquer les communautés environnantes est devenu une stratégie assumée depuis de nombreuses années. En effet, la plupart des pressions sur les ressources naturelles sont le fait de populations vivant des services écosystémiques offerts par ces refuges de biodiversité. Impliquer les populations dans une gestion intégrée des territoires est donc crucial pour garantir une durabilité qui respecte tant les besoins actuels des communautés, que ceux des futures générations.

Notre mandat s'inscrit dans ce cadre : nous accompagnons ces communautés et les aires protégées pour développer des plans de gestion et des actions visant à réconcilier ces objectifs.

À travers les activités que nous menons dans les aires protégées, nous contribuons à :

- **Reboiser** durablement des forêts continentales et des mangroves ;
- Diminuer la **pression anthropique** sur les ressources en soutenant les communautés dans et autour de l'aire pour développer des activités économiques alternatives ;
- Consolider les **capacités** des acteurs·trices en matière de respect de l'environnement ;
- Produire et diffuser de la **connaissance** sur les thématiques telles que l'agriculture durable, l'apiculture, etc.

2 AIRES PROTÉGÉES CIBLÉES
Le Parc Marin des Mangroves (PMM)

Le PMM est un parc national de RDC situé à proximité de la localité de Moanda, d'une superficie de 76.000 ha, dont 20 % sont situés dans l'océan Atlantique. Le PMM est constitué d'importantes zones côtières (marines et fluviales) et insulaires (fluviales) de mangroves à palétuviers, abritant une riche biodiversité (lamantins, tortues de mer, etc.).

Depuis de nombreuses années, des surfaces importantes y sont déboisées illégalement, particulièrement parce que le bois de palétuvier est dense, et qu'il produit donc un charbon de bois (makala, voir page 4) offrant une chaleur de combustion importante.

En collaboration avec l'Institut Congolais de Conservation de la Nature (ICCN), nous organisons des opérations de **reboisement** durant les mois propices (novembre à février), qui se déroulent en **5 étapes :**

1. IDENTIFICATION DES ZONES À REBOISER : nous cartographions les zones à reboiser et les référençons grâce à l'appui technique fourni par nos collègues de terrain et aux systèmes d'information géographique (SIG) permettant un ciblage précis.

2. PLANTATION PAR LES COMMUNAUTÉS : des planteurs et planteuses recruté·es dans les communautés locales dans et autour du PMM repiquent les plants d'arbres. Ce sont principalement des communautés de pêcheurs, qui disposent d'une bonne connaissance de la zone.

3. RÉCOLTE : les graines de palétuviers germent sur l'arbre-mère, pour ensuite se détacher quand elles ont déjà développé des racines suffisantes. Les récolteurs·euses les ramassent alors à ce moment précis, jusqu'à une centaine par jour.

4. PLANTATION : les plantules sont ensuite plantées dans la vase, à marée basse. C'est donc par deux tranches de 2h que les planteurs·euses peuvent travailler chaque jour. Outre les espèces de palétuviers (*Rhizophora ssp*), nous reboisons aussi avec des fougères des mangroves (*Acrostichum aureum*).

5. SUIVI : les écogardes du PMM effectuent un suivi régulier, crucial pour protéger les nouvelles plantations. Une évaluation du taux de survie est aussi réalisée, grâce aux données SIG et aux protocoles de suivi mis en place.

Parallèlement à ces opérations de reboisement, ULB-Coopération réalise des activités de **sensibilisation** auprès des communautés locales, en direct mais également via les radios locales, encore très écoutées dans les villages et à Moanda.

Jardin Botanique Mellifère de Luki & pépinières

La réserve de biosphère de Luki couvre aujourd'hui 33.000 ha et constitue la relique la plus méridionale du massif forestier du Mayombe – ancienne forêt équatoriale s'étendant du Gabon à la RDC !

Autour de la réserve, nous avons couplé le développement de la filière apicole à la création d'une approche innovante d'**agroforesterie communautaire.** Les pratiques d'agroforesterie consistent à associer des arbres (dans ce cas-ci avec des arbres mellifères ou fruitiers) aux systèmes agricoles pour améliorer le rendement. La dimension communautaire, elle, provient du fait que les terres sont sécurisées collectivement, que les pépinières sont gérées par l'association d'apiculteurs et que les opérations de reboisement ou d'entretien des arbres se déroulent de manière collective. Si la filière permet d'augmenter considérablement les revenus des apiculteur.trices (voir page 13), un résultat positif connexe majeur se trouve dans le reboisement que l'apiculture induit.

De fait, lorsque les apiculteur.trices maîtrisent la gestion de la ruche, iels prennent rapidement conscience de l'importance de la **flore mellifère**. C'est évidemment le pollen et le nectar de cette dernière qui auront un impact sur le rendement de la ruche, et donc, sur leurs revenus. Notre accompagnement des apiculteur·trices se situe donc dans les techniques de production, dans la gestion de la flore mellifère et l'agroforesterie communautaire.

Pour cet aspect, c'est grâce au partenariat avec l'INERA (Institut National pourl'Étude et la Recherche Agronomiques) que nous avons pu créer le **Jardin Botanique Mellifère de Luki**. Il s'étend aujourd'hui sur près de 36 ha, et le projet 2022 – 2026 va nous permettre de continuer à reboiser pour atteindre les 100 ha. Il remplit plusieurs rôles :

- Améliorer les **connaissances scientifiques** sur la flore mellifère endémique et répertorier les essences disponibles ;
- Multiplier les arbres grâce à la pépinière centrale qui produit **plants et semences** ;
- Approvisionner les **pépinières locales** (dites « décentralisées ») en plants et semences et accompagner les pépiniéristes dans la gestion de ces pépinières.

ULB-Coopération accompagne les communautés tant dans la **gestion de ces pépinières**, que dans la planification des **opérations de reboisement**. Ces dernières se font par et dans les communautés sur des terres sécurisées par les diverses associations d'apiculteur·trices. Le choix des essences du reboisement est réalisé sur base d'un **diagnostic préalable complet**, qui analyse le milieu, ses caractéristiques, la présence ou l'absence de certaines espèces…
Cette manière de travailler permet de s'assurer que les **communautés soient actrices et premières bénéficiaires du reboisement**. Elles voient donc tout l'intérêt à protéger la flore sur le long terme.

RDC, Parc Marin des Mangroves

UNE APPROCHE D'ONG UNIVERSITAIRE

En tant qu'ONG, nous nous voyons souvent renvoyer la question : mais qu'est-ce qu'une ONG universitaire ? S'il n'existe pas de définition officielle, nous vous partageons ici la manière dont nous formalisons notre vision au Kongo-Central.

Lors de la formulation du présent programme, nous avons choisi de formaliser nos objectifs vis-à-vis de la cocréation de la manière suivante : « *Les apprentissages, innovations et bonnes pratiques font l'objet de systématisation, d'études ou de recherches-actions qui sont diffusées en vue de leur valorisation interne et externe* ».

En effet, nous travaillons activement à la **cocréation des savoirs**, mais aussi à la manière dont ils sont **utilisés et valorisés**. Pour cela, nous avons mis en place une politique interne structurée autour de **4 actions** :

- Soutenir la co-construction des connaissances et d'approches innovantes ;
- Promouvoir la systématisation et la diffusion des savoirs pour renforcer le transfert de connaissances ;
- Valoriser les apprentissages croisés pour améliorer continuellement nos interventions ;
- Sensibiliser, stimuler et accompagner les changements sur terrain.

Nous disposons pour cela de plusieurs stratégies et outils, notamment : l'accompagnement de nos actions et nos recherches par un **comité scientifique**, l'utilisation du **diagnostic agraire** comme outil d'analyse systémique pour comprendre nos territoires d'intervention, et la collaboration avec les **universités locales** qui permet, elle, d'impliquer les étudiant·es, chercheur·ses et enseignant·es.

UN COMITÉ SCIENTIFIQUE MIXTE POUR COORDONNER LA RECHERCHE

Ces dernières années, nous avons eu de nombreuses collaborations fructueuses, tant avec nos partenaires universitaires qu'avec les institutions de recherche nationales et internationales. Jusqu'il y a peu, la plupart des recherches étaient liées à des besoins ponctuels. Nous avons repensé et structuré notre approche, pour aboutir aujourd'hui à une réelle **stratégie commune et une vision réellement partagées**, qui prennent pour point d'ancrage le comité scientifique. Ce pas en avant était également une nécessité au vu de la multitude et de la complexité croissante des sujets à étudier.

Le comité scientifique assure donc la coordination des sujets de recherche et des activités sur le terrain qui y sont liées. Il a également un rôle essentiel pour garantir l'intérêt et **l'adéquation des thématiques de recherche** avec les **besoins réels des communautés locales**. Il est ensuite utile de veiller à la qualité des travaux réalisés, tâche qui entre dans ses attributions.

C'est depuis le 29 août 2022 que le comité est actif, réunissant plusieurs partenaires dont l'INERA Luki, l'ICCN, l'ERAIFT, l'Université Joseph Kasa-Vubu et l'Agroecology Lab de l'ULB. La première réunion a posé les bases et confirmé les principes d'action. Elle a aussi été l'occasion de lancer une première tâche à réaliser : une **cartographie des recherches** actuelles et à venir dans les deux aires protégées, mais aussi plus largement à travers d'autres parties de la province du Kongo-Central, pour autant que ces thématiques de recherche aient trait aux thèmes que nous explorons.

LE DIAGNOSTIC AGRAIRE

Le diagnostic agraire est un excellent outil de travail qu'emploie ULB-Coopération, ONG universitaire, pour étudier les territoires dans lesquels elle opère. Il permet d'acquérir une connaissance fine de la situation initiale, prenant en compte diverses dimensions d'un environnement ou d'un problème, pour permettre ensuite de construire différentes solutions adaptées aux besoins et attentes des populations.

C'est grâce à cet outil que nous avons défini puis affiné nos études sur le fonctionnement de l'agriculture, dans toute sa complexité (technique, économique, environnementale et sociale), tant à Luki qu'au Parc Marin des Mangroves. Outre sa **multidisciplinarité**, recourir au diagnostic agraire permet un travail **participatif** ; nous faisons en effet appel à une multitude d'acteurs·trices dans les différentes étapes de sa réalisation : nos partenaires, les représentant·es des services et institutions publiques, les étudiant·es des universités locales… 30 de ces dernier·es, de l'Université Joseph Kasa-Vubu de Boma, ont ainsi largement contribué aux travaux de diagnostic agraire approfondi réalisés dans le territoire de Moanda, dans le cadre d'un stage.

RDC, Entrée du Jardin Botanique Mellifère de Luki

Photo à gauche : RDC, Collectif des apiculteurs du Mayombe, Kikalu

Photo à droite : RDC, Rucher concentré de Lovo

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

La deuxième pierre angulaire de nos projets, outre les aspects universitaires et de recherche, c'est notre appui à l'engagement communautaire, comme moyen pour **assurer la durabilité** de nos actions.

Si cet élément n'est pas neuf, il n'en demeure pas moins indispensable. L'une des stratégies mobilisées pour susciter et maintenir l'engagement des populations, c'est d'associer ces communautés à la **co-construction des projets**, dès leur conception et jusqu'à leur mise en œuvre. Nos équipes portent donc un effort et une attention constante à l'implication des bénéficiaires à toutes les étapes du projet.

Dans les filières apicole et agroécologique, cela se concrétise dans des espaces d'apprentissage spécifiques, dans le soutien à l'émergence de solutions par les communautés, dans un accompagnement de la construction des filières à chaque étape, ainsi que dans des approches d'andragogie active.

ESPACES D'APPRENTISSAGE

Fruits des projets d'ULB-Coopération entre 2017 et 2021 dans le Kongo-Central, les approches de **champs-écoles paysans** et de **ruchers concentrés** vont être généralisées à toutes nos interventions.

Le premier « espace d'apprentissage » concerne les agriculteur·trices et le second se focalise sur les apiculteur·trices. L'objectif principal qui les relie, c'est de créer des cadres dédiés à l'**expérimentation** et à la **construction commune des savoirs**. En effet, le postulat est que si un apprentissage théorique peut être nécessaire et utile, l'apprentissage par l'action permet de mieux s'approprier les savoirs et ensuite, voire surtout, de les adapter à sa propre réalité. Le travail d'ULB-Coopération, l'accompagnement de ces espaces, consiste principalement à encadrer les apprenant·es pour qu'ils et elles construisent des réponses à leurs propres problèmes. Par exemple, la question de l'irrigation des cultures maraîchères se posait car celles-ci nécessitent d'importants apports en eau. Si le paillage du sol est une pratique souvent plébiscitée dans l'agroécologie pour diminuer les pertes en eau, les communautés voulaient aussi tester la pose de bouteilles plastiques retournées pour irriguer lentement. Nous avons donc testé les deux pratiques séparément et combinées, et il s'avère que les agriculteur·trices avaient raison quant au fait que ces deux techniques fonctionnent mieux ensemble !

Autre avantage de ces espaces d'apprentissage, c'est qu'ils offrent un **accès collectif et sécurisé au foncier**. L'accès aux terrains, au foncier, est en effet un problème de taille pour les projets agro-environnementaux. Des contrats sont donc négociés entre les agriculteur·trices ou apiculteur·trices et les ayants-droits fonciers, afin de rendre disponibles des terres qui seront ensuite productives grâce aux projets d'ULB-Coopération, et dont les **bénéfices économiques** seront partagés.

Si les champs-écoles paysans ont été développés par la FAO il y a de nombreuses années, les ruchers concentrés ont été initiés par ULB-Coopération et

RDC, Quelques membres de l'équipe de Mbanza

quelques années de pratique indiquent qu'ils sont un outil totalement adapté. En vue d'améliorer nos approches, nous identifions actuellement les éléments qui les soutiennent et qui permettraient une généralisation mesurée. À ce stade, les recommandations pointent :

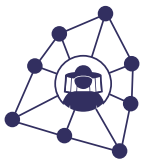

Mettre au centre des formations des apiculteur·trices ou agriculteur·trices bénéficiant d'une **notoriété** dans leur communauté ;

Utiliser une multitude d'outils d'animation de groupe, **d'intelligence collective,** et les enrichir continuellement ;

Systématiser le **suivi** des séances de formation et recourir aux outils adéquats pour le faire ;

Offrir des formations **modulées** en fonction des connaissances et compétences de chaque public cible : néophytes versus apprenant·es expériementé·es ;

Prévoir et anticiper un **accompagnement limité** dans le temps.

Pour implémenter ces améliorations, nos équipes de terrains et partenaires sont actuellement formés à l'animation communautaire.

SUIVI DE PROXIMITÉ

Un autre exemple de notre méthode d'engagement communautaire est le suivi de proximité développé autour de la filière apicole. La pratique apicole est complexe et nécessite un accompagnement de plusieurs années. Les conditions variables dues aux changements climatiques intensifient cette complexité, à cause de la perte de prévisibilité. Nous avons ajouté à notre suivi de proximité continu un outil inédit de **réponse rapide aux besoins urgents**. Par exemple, lors d'une attaque de fourmis, qui peut ravager une ruche en quelques jours et fait alors perdre l'entièreté de la récolte, il est indispensable d'intervenir rapidement. Ces tâches reviennent aux animateurs d'ULB-Coopération pour les 6 associations apicoles environnant la Réserve de Biosphère de Luki, regroupées dans le Collectif des Apiculteurs du Mayombe (COAPMA).

Dans les différents villages se trouvent des pépinières d'essences mellifères, et là aussi, notre suivi est de proximité. Il en va de même pour les mini-mielleries installées à divers endroits qui bénéficient aussi de la grande expérience apicole de nos animateurs de terrain, et de l'appui à la commercialisation, prodigué par d'autres membres de nos équipes !

L'engagement communautaire est donc un processus déterminant qui requiert le transfert des compétences vers les bénéficiaires, sur base d'approches actives et adaptées au contexte.

Equipe d'ULB-Coopération & Collectif des apiculteurs du Mayombe, Kikalu

L'APPROCHE FILIÈRE, SUPPORT SOLIDE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La **création de revenus durables** pour les communautés est l'un des objectifs de nos interventions, nous étudions donc avec une attention particulière toutes les questions de développement économique des activités agricoles qui sont soulevées. Si nous voulons que les populations puissent réellement tirer des bénéfices financiers de leurs activités, et ainsi répondre à leurs propres besoins de manière durable, la **rentabilité des filières** que nous souhaitons développer doit se penser dès le début.

Les techniques de production agroécologique, que nous promouvons et accompagnons dans nos projets, permettent d'accroître les rendements tout en préservant l'environnement, mais il faut ensuite que les produits se vendent sur les marchés pour que les agriculteur·trices puissent en vivre ! Notre appui est donc renforcé sur deux aspects, la production agricole puis les étapes et acteurs qui sont impliqués dans la suite de la filière. C'est à nouveau une **approche systémique** qui se déploie, où nous considérons que c'est en agissant sur le système dans son ensemble que nous pourrons faire évoluer celui-ci dans une direction durable sur le long terme.

LE CAS PARTICULIER DE L'AGRICULTURE CONTRACTUELLE

L'approche de filière agricole permet d'analyser chaque étape de fabrication d'un produit de consommation, depuis sa production jusqu'à sa finalité de vente, en prenant en compte l'ensemble des interactions et des échanges qui participent à ce processus. Si les théories économiques à la base de cette approche relèvent plutôt du secteur industriel, elles permettent toutefois de formaliser les relations entre acteurs·trices et de reconnaître donc l'existence et la valeur des interdépendances entre ces acteurs·trices d'un même groupe (par exemple une coopérative d'agriculteur·trices) ou de groupes différents (entre la coopérative et les acheteurs).

Notre travail consiste à renforcer ces liens, car ce sont ceux-ci qui vont garantir une durabilité des échanges ; une approche qui vise spécifiquement à renforcer ces liens est l'**agriculture contractuelle**.

Nous retrouvons les premières traces de ce concept au 19e siècle en Asie et en Amérique Latine. Elle s'articule principalement autour de l'existence d'un accord entre les producteur·trices et les acheteur·trices, visant à **formaliser un engagement mutuel** sur les modalités et conditions qui régissent la production et la commercialisation des produits agricoles. Cela permet aux producteur·trices d'avoir la garantie d'écouler leur marchandise avant même la récolte, et de **fixer le prix à l'avance**. Ils s'agit en effet d'une des grandes difficultés dans l'agriculture, car si au moment de choisir une production, un prix peut être haut, il peut brutalement chuter pour arriver en deçà du coût de production. Une situation difficile, un peu comme si un salaire variait de mois en mois, pouvant aller en-dessous du minimum vital.

Outre la question du prix, les détails de la **qualité du produit** ainsi que des **quantités** sont aussi négociées à l'avance. Ceci permet à l'acheteur·euse de mieux maîtriser son approvisionnement, et donc de s'assurer de pouvoir ensuite satisfaire ses client·es.

C'est grâce à de tels outils que nous nous assurons que **la valeur ajoutée** créée **soit équitablement redistribuée** entre tous les acteurs·trices, à savoir les agriculteurs·trices, les vendeur·ses, les consommateur·trices, etc.

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE APICOLE À LUKI

Le développement de la filière apicole est l'un des principaux succès d'ULB-Coopération au Kongo-Central. Celui-ci ne s'est pas fait en un jour, nos collègues et d'autres organisations avant nous y ont travaillé durant de nombreuses années.

Il se déroule en plusieurs étapes, et avec un grand nombre d'acteurs·trices :

- Pépinière centrale et JBML
- Pépinières décentralisées et reboisement
- Ruchers concentrés
- Mini-mielleries
- Commercialisation et développement de Mannalola
- Associations d'apiculteurs et COAPMA

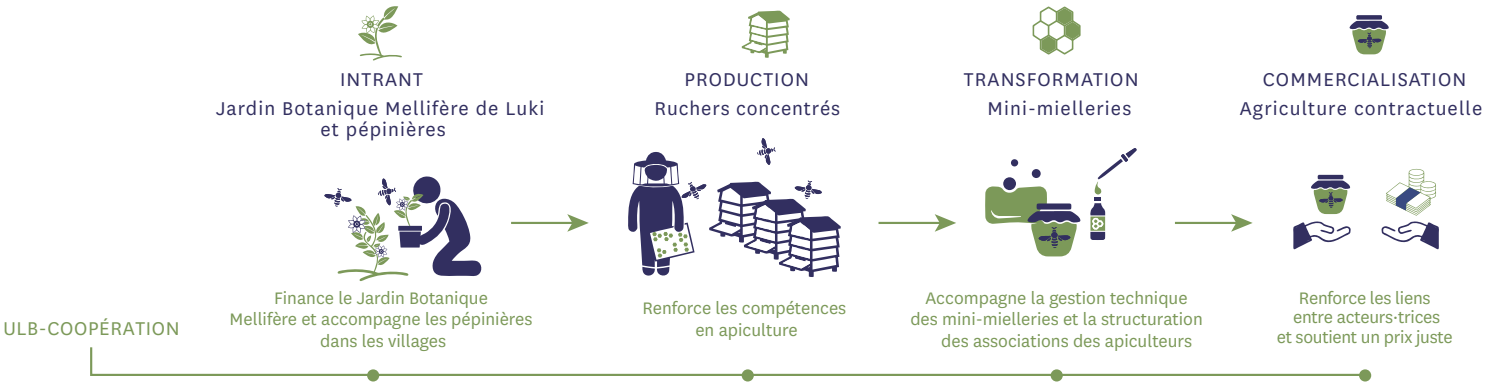

PÉPINIÈRE CENTRALE ET JBML

Comme détaillé en page 9, le Jardin Botanique Mellifère permet de produire les plants et semences qui seront ensuite distribués dans les communautés. Les avancées liées à la recherche dans cet espace servent aussi à améliorer certaines techniques de production. À titre d'exemple, l'étude effectuée sur la flore mellifère endémique a permis de définir un calendrier technique des pratiques apicoles de la région.

L'« étape » pépinière/JBML permet donc de fournir **les intrants** nécessaires à la production apicole.

PÉPINIÈRES DÉCENTRALISÉES ET REBOISEMENT

À cette étape de la filière, les associations d'apiculteurs (voir page 15) s'organisent pour mettre en place une pépinière dans leur village (ce qu'on appelle une pépinière décentralisée). Celle-ci leur permettra d'accueillir, de reproduire et multiplier la flore mellifère qu'iels utiliseront dans les espaces de reboisement. Ces derniers sont cruciaux, car c'est grâce au renforcement du potentiel apicole de leur environnement que les apiculteur·trices peuvent garantir aux abeilles d'avoir suffisamment de nectar et de pollen.

L'important ici est de fournir des **intrants**, mais aussi **d'augmenter la productivité** de l'activité apicole.

RDC, Rucher Concentré de Lovo

RUCHERS CONCENTRÉS

Les ruchers concentrés sont des espaces communautaires qui remplissent plusieurs fonctions :

La **production** du miel : les apiculteur·trices y possèdent plusieurs ruches qu'iels récoltent chaque année.

Un **espace d'apprentissage** de la pratique apicole : nos animateurs y viennent chaque semaine pour répondre aux questions et aborder les problèmes rencontrés.

Un **accès sécurisé au foncier** : l'accès au terrain, tant pour la pose des ruches que pour le reboisement, fait l'objet d'une négociation entre les ayants-droits et les locataires. Cette négociation est facilitée par ULB-Coopération.

L'étape des ruchers concentrés est donc entièrement dédiée à la **production** proprement dite. Il est important de noter que si les apiculteur·trices possèdent en général une ou deux ruches dans ces espaces, ils en ont souvent de nombreuses autres par ailleurs, ce qui signifient que les apprentissages sont transposés naturellement et que les bonnes pratiques se disséminent.

MINI-MIELLERIES

Pour que le miel puisse être extrait dans de bonnes conditions et rencontre les

RDC, Rucher
concentré de Lovo

exigences de qualité du marché, des mini-mielleries ont été construites. Les apiculteur·trices y apportent le miel récolté dans les ruchers concentrés ainsi que dans leurs autres ruches, pour qu'il y soit extrait et conditionné. Un·e apiculteur·trice membre de l'association est désigné responsable, avec l'appui d'autres membres lors de la grande miellée qui se tient entre août et novembre. Le miel ainsi extrait est de haute qualité, et centralisé à un seul endroit.

Un animateur d'ULB-Coopération accompagne les associations d'apiculteurs dans la gestion de ces mielleries, tant d'un point de vue de l'extraction, que de la gestion administrative et financière.

Les mini-mielleries sont l'étape de la **transformation** pour répondre aux besoins des acheteurs·euses, ainsi que d'agrégation pour simplifier la **logistique**.

COMMERCIALISATION ET MANNALOLA

Un partenariat a été lancé depuis quelques années avec l'entreprise kinoise Mannalola. Celle-ci a comme objet social la valorisation des produits apicoles locaux de RDC, à destination du marché congolais. En effet, même si la demande est très importante, les miels disponibles sur le marché local sont majoritairement de basse qualité et rarement d'origine congolaise.

Notre accompagnement consiste ici principalement à faciliter la relation entre les différents intermédiaires de la chaîne de production et de commercialisation, pour **garantir l'accès aux marchés** des apiculteur·trices et ainsi **consolider leurs revenus**.

Des rencontres sont organisées tout au long de l'année entre Mannalola et les associations d'apiculteurs, pour que chacun s'engage sur les aspects concrets (prix, quantité, qualité, date de livraison, modalité de paiement, etc.) ; ces rencontres permettent aussi de mieux se connaitre et comprendre les difficultés des différents métiers. Ces moments sont essentiels pour garantir la solidité du partenariat et assurer que la chaîne logistique se déroule au mieux.

Dans cette même dynamique, une formation sur les produits dérivés de l'apiculture vient d'être organisée au Burkina Faso, où notre partenaire local Mannalola a pu apprendre les techniques de production apicole autres que le miel : savons, bougies, crèmes, teinture de propolis ou encore purification de la cire. Certains seront transposés en RDC, avec des groupements de femmes, pour diversifier leurs sources de revenus.

ASSOCIATIONS D'APICULTEURS ET COAPMA

Comme partagé en page 13, notre accompagnement consiste aussi à soutenir la structuration des organisations d'apiculteur·trices. Se regrouper en association permet de mutualiser les moyens, de production (intrants, espace de production, tenues apicoles) et de transformation (mini-mielleries). Le COAPMA s'occupe quant à lui de la relation avec les partenaires commerciaux et de l'organisation des modules d'accompagnement technique fournis par ULB-Coopération.

On le voit, l'approche filière se caractérise par une conjonction d'outils et d'approches qui permettent, ensemble, que les actions d'ULB-Coopération soient les plus adaptées et durables possibles.

RDC, Rucher concentré de Lovo

RDC, pépinière de plantes mellifères de Lovo

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de ULB-Coopération et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Belgique
partenaire du développement

Par souci écologique, nous vous encourageons à opter pour la newsletter en format pdf. Envoyez un simple e-mail à l'adresse **info@ulb-cooperation.org** ou inscrivez-vous sur notre site www.ulb-cooperation.org